

Assemblée Générale des Amis des Orgues de Mamers Mercredi 22 Janvier 2025 - Salle du Cloître - Mamers

Présents : Patrick Bernetière, Marie-Claire Breux, Mme Tison, Didier d'Erceville, Arlette Marcadé, Richard Itté, Loïc Desauty, Anne d'Argouges, Philippe Chicoine, Jean-Michel Etienne, M et Mme Vigeon, Maryse Mulot, Marie-Claude Cabaret, Père Emmanuel Jamin, Jean-Claude Théotime et Brigitte Hérisson

Excusés : Jean-Pierre Vogel (Sénateur), Jean-Charles Grelier (Député), Quentin Spooner (Sous-préfet), Pierre Léger, Nicole Verceletto, Janick Desauty, Mme Etienne, Michel et Cécile Lucas.

Le Président remercie les personnes présentes d'assister à l'AG des AOM, et au nom des membres de l'association adresse ses meilleurs vœux.

Rapport moral et culturel :

- **Remerciements aux bénévoles** qui se sont impliqués tout au long de l'année, car le Président a été très peu présent en raison de soucis de santé.
- **Rappel de l'objet de l'association** : « Volonté de faire connaître, sonner et entretenir l'orgue de l'église Notre-Dame de Mamers au plus grand nombre, par des activités culturelles, concerts, formation et visites ». L'orgue de Mamers apparaît de plus en plus dans le paysage musical sarthois mais pas seulement.
- Il existe encore quelques exemplaires du **livre du relevage des orgues**.
- **Des cours sont dispensés** et ce gratuitement. Sur ce point, Lionel Raelisson (14 ans) accompagne seul désormais des messes, depuis des mois.

Bilan des activités 2024 :

Deux récitals de grande qualité ont eu lieu cette année : le 9 juin avec **Edmond Reuzé** (jeune talent sarthois) et le 22 décembre avec **Vincent Grappy**. Le programme de ces deux organistes a été particulièrement apprécié.

Tous les deux ont précisé la qualité de notre instrument et l'ont fait savoir.

Projets 2025 :

- L'association souhaite renouveler le bureau, mais les candidats se font rares. Il serait dommage de mettre fin à l'association faute de bénévoles.
- La Messe de la Ste Cécile aura lieu le Samedi 22 Novembre à l'église Notre Dame de Mamers. Loïc se charge de son organisation avec les partenaires concernés.
- Deux concerts sont envisagés : pour le jour de l'orgue (10 et 11 mai) et pour Noël. A ce jour, les organistes intervenants ne sont pas connus. Pour le jour de l'orgue, l'idée serait de proposer à de jeunes organistes, entre autres, Lionel par exemple, de jouer en première partie du concert.

Rapport financier :

Le trésorier précise que le nombre d'adhérents reste stable.

A noter, que le tarif des adhésions n'a pas augmenté depuis la création de l'association et qu'il reste inchangé en 2025.

Année	Nb.	€	Moy. €
2019	44	2610	60
2020	43	1530	35
2021	34	1525	45
2022	32	1090	34
2023	39	1510	39
2024	31	1280	41

Les Amis des Orgues de Mamers Comptes de résultats AOM 2024			
Charges		Produits	
	€		€
Fournitures administratives	20	Adhésions	1280
frais postaux	15	Intérêts / livret A	445
Déplacements	0	Dons	350
Frais de représentation	264	Cession	0
Assurance SMACL	132	Evénements	277
Vidéo proj. Installé & divers	4571	Subventions	0
Relevage orgue	0		
	0		
charges 2024	total= 5002	Produits 2023	total= 2352
Résultat net exercice 2024	-2651		
Résultat net fin 2023	16312		
Résultat net fin 2024	13661		

Patrick BERNETIERE

Pour cette année 2024, les dépenses s'élèvent à 5002€, tandis que les recettes sont de 2352€, soit un résultat négatif de 2650€.

Cela vient du fait que l'association a investi dans du matériel de vidéo-projection, installé à demeure à l'église, pour un montant de 4571€.

Assemblée Générale des Amis des Orgues de Mamers

Mercredi 22 Janvier 2025 - Salle du Cloître - Mamers

Les personnes présentes saluent cette initiative et ajoute que le fait de voir l'organiste aux claviers lors des concerts, est un plus. Ce système peut être utilisé à l'occasion d'autres événements qui restent à définir.

Patrick Bernetière aimerait se faire aider par un jeune, pour gérer et utiliser cet équipement lors d'évènements.

Les Amis des Orgues de Mamers		budget Prévisionnel AOM 2025	
Charges	€	Produits	€
Fournitures administratives	150	Adhésions	1300
frais postaux	50	Intérêts / livret A	330
Déplacements	0	Dons	400
Frais de représentation	400	Cessions	50
Assurance SMACL	160	Evénements (2)	200
Divers & tx.	200	Subventions	0
charges totales	960	Produits 2023	total= 2280
Résultat 2025en Projet	1320		
Résultat net fin 2024	13661		
Résultat prévisionnel fin 2025	14981		

Le budget prévisionnel reste modeste pour cette nouvelle année.
On espère toujours obtenir plus d'adhésions.

Informations et questions diverses :

Patrick Bernetière revient sur un projet lancé en 2024 : un **festival d'orgue en été**. Une première réunion a rassemblé les 3 associations d'amis des Orgues du Maine Saosnois, à savoir celles de Marolles, Bonnétable et Mamers. Malheureusement, cela demande beaucoup de temps et d'énergie et pour l'instant, le projet est suspendu.

Il précise également qu'il fait vivre le **site Internet de l'association** et aimerait s'entourer d'un webmaster.

Maintenance de l'orgue : il y a eu un tuyau en réparation. Il est aujourd'hui réinstallé. La maintenance annuelle est faite par Thibault Legatellois.

Pour information : le **livret** dans lequel les organistes notent la maintenance à réaliser sur l'orgue... a disparu. Si vous le retrouver merci de nous le faire savoir.

A l'issue de cette présentation, le Président demande aux personnes ayant acquittées leur adhésion de bien vouloir se prononcer sur ce qui vient d'être dit. Ainsi **sont votées à l'unanimité des personnes présentes, le bilan moral et culturel, le rapport d'activités et le rapport financier.**

Elections :

Le Président précise que Janick Desauty ne souhaite pas se représenter au Conseil d'administration.

Richard Itté se présente.

L'ensemble du Conseil d'Administration est ainsi élu à l'unanimité des personnes présentes.

A l'issue de la réunion, Asuka Berson, a rejoint les Amis des Orgues de Mamers.

Lors du prochain Conseil d'Administration, le bureau sera élu.

Clôture de séance.

La secrétaire,

Brigitte HERISSON.